

Québec humaniste

Volume 7, No 1, 2012

Contenu de ce numéro:

- Message du président,
Michel Pion p. 01
- Doit-on revenir à la
morale de Kant ?,
par Claude Braun p. 03
- Prière aux Hôtels de Ville
en Ontario, par Dagmar
Gontard-Zelinkova p. 08
- Droit de mourir dans la
dignité,
par Hélène Bolduc p. 12
- Bureau de la liberté
des religions
par Lyne Jubinville p. 18
- Pour un monde moins
humain,
par Claude Braun p. 21
- Chansons humanistes
prométhéennes p. 29

Rédacteur en chef:
Claude M.J. Braun

Le premier principe de l'Association humaniste du Québec

Michel Pion

Président de l'AHQ



Si vous êtes déjà membre de l'AHQ vous devez sans doute être familier avec les huit principes directeurs de votre association. Le premier de ces principes et non le moindre, se lit comme suit :

« Le premier principe de la pensée humaniste est le rejet de croyances basées uniquement sur des dogmes, sur des révélations divines, sur la mystique ou ayant recours au surnaturel, sans évidences vérifiables. »

Il est important de bien comprendre que l'athéisme des humanistes ne trouve pas sa source dans une attitude revancharde envers l'autorité théocratique religieuse, quel que soit sa forme, ni dans une rébellion envers une norme sociétale établie. Ce n'est ni par esprit de contradiction ni même parce que nous désirons suivre une mode, rien de tout cela. Évidemment il y aurait beaucoup à raconter sur les effets toxiques des religions sur les humains que nous sommes. Je suis persuadé que vous n'auriez pas à chercher bien loin pour en trouver des exemples. Mais, je le répète, notre athéisme ne découle pas de ce qui précède. En fait la clé de voute de cette position philosophique tient toute entière dans les trois derniers mots du premier principe « *sans évidences vérifiables* ».

Si on prend comme exemple les trois monothéismes abrahamiques, on nous demande d'accepter de croire que notre existence est le résultat de la volonté d'un être suprême, omniscient et omniprésent, qui peut lire nos pensées en tout temps et qui est maître absolu et géniteur de l'univers. Cette

Entité aurait le pouvoir de nous récompenser si on suit ses diktats, qui varient grandement selon à qui on s'adresse, ou alors de nous condamner à une souffrance éternelle, qu'importe le fait que nous nous comportions malgré tout avec décence envers nos proches et les gens qui nous entourent et que nous menions une vie morale et éthique. Si nous avons l'impudence de l'ignorer, allez hop! Nous sommes bons pour la fournaise!

À chaque fois que j'ai une conversation avec un croyant qui cherche à me convaincre du bien-fondé de ses arguments, la première question que je lui pose est « comment savez-vous ça? ». La réponse varie grandement selon mon interlocuteur, mais invariablement on en arrive à une forme ou une autre de raisonnement circulaire (comment savez-vous que le (insérez ici votre livre saint préféré) est la parole de Dieu, réponse : parce que c'est écrit dans le livre!) ou alors de ce que Richard Dawkins appelle « l'argument d'incrédulité personnelle », aussi appelé argument d'ignorance qui va comme suit, voici un phénomène ou un évènement quelconque que je suis incapable de comprendre ou d'expliquer, donc, c'est Dieu!

Un humaniste qui se respecte ne peut se satisfaire de ces explications car elles soulèvent bien plus de questions qu'elles n'offrent de réponses. Peut-être Dieu existe-t-il? Après-tout il est impossible de prouver hors de tout doute qu'il n'existe pas. Pour citer Dawkins une fois de plus « l'important n'est pas de savoir si l'existence de Dieu est réfutable, elle ne l'est pas, mais bien si son existence est probable ». En attendant des preuves plus convaincantes, un humaniste va rejeter ces croyances comme étant des fables, au mieux innocentes, aux pires dommageables et venimeuses pour la race humaine. En ce qui me concerne je vis ma vie comme si Dieu n'existait pas et je ne m'en porte pas plus mal. Mais, je le réitère en terminant, le critère principal pour un humaniste sur lequel accepter ou rejeter ces croyances demeure l'absence d'«*évidences vérifiables*» de l'existence de Dieu.

Encore une fois je tiens à souligner l'énorme travail accompli par l'éditeur du Québec humaniste, Claude Braun auquel nous devons cette excellente publication qui se veut le reflet de nos membres ainsi que tous ceux faisant partie de la grande communauté humaniste. Je vous encourage de nouveau à faire connaître le QH à vos amis et connaissances.

Je remercie également en mon nom personnel et au nom de l'Association humaniste du Québec tous nos collaborateurs qui ont pris le temps de nous soumettre des textes. Si vous souhaitez soumettre un texte ou envoyer un commentaire vous pouvez le faire à l'adresse suivante: info@assohum.org

Ou encore vous pouvez nous les faire parvenir à notre adresse postale :

Association humaniste du Québec

C.P. 32033, Montréal, Québec

H2L 4Y5

Bonne lecture.



Humanisme: Doit-on revenir à Kant ?

Claude MJ Braun

Le texte qui suit compare deux importants ouvrages publiés récemment, l'un d'inspiration de gauche et philosophique, d'Yvon Quiniou, l'autre d'inspiration centre-droite et scientifique, de Steven Pinker. Les deux ouvrages professent une nouvelle morale humaniste et les deux se réclament principalement de Kant. Convergence extraordinaire, donnant l'envie de reprendre la lecture de ce philosophe des Lumières (c'est lui qui a donné la meilleure définition de l'Esprit des Lumières : «sapere aude», i.e. « ose penser par toi-même »).

Dans le coin gauche: Yvon Quiniou. Présentement professeur de philosophie au lycée P. Mendès-France de La Roche-sur-Yon, Yvon Quiniou enseigne en Terminale et en classe préparatoire scientifique. Il est titulaire d'un doctorat de philosophie de l'université de Nanterre sur « *Nietzsche ou l'impossible immoralisme. Lecture matérialiste* ». Il est membre du Parti Communiste Français.

Dans son récent livre, *L'ambition morale de la politique : Changer l'homme ?* [1] il procède à une sorte de mea culpa, une autocritique de la pensée communiste et de gauche en général. Il détrône Marx en morale en ceci que ce dernier ne voyait aucun intérêt à penser la politique moralement. Pour Marx, mener la révolution par devoir était une erreur et une niaiserie et Quiniou n'est pas d'accord avec ce point de vue.

Pour Marx, la révolution avait toujours été et serait toujours une régurgitation de la nature elle-même, dont les mouvements de l'infrastructure (particulièrement des rapports sociaux de production) déterminaient fondamentalement, en dernière instance, ceux des superstructures (idéologie, religion, morale, droit). Ces dernières avaient toujours été et seraient toujours aliénées, incapables de ne pas bêtement s'universaliser,

s'absolutiser, se mystifier afin de se justifier. Pour Marx, la morale universelle ne pouvait consister qu'en une façade et une supercherie. Il était, partant, profondément relativiste en morale, même s'il était animé par une indignation rageuse, pour ne pas dire une impatience meurtrière à l'égard du capitalisme. Tout le problème, selon Quiniou est là...

Quiniou fait un bilan sévère de la courte histoire du communisme : le communisme volontariste dans des sociétés capitalistes économiquement arriérées fut une erreur, pense-t-il. Les totalitarismes, goulags, dictatures de prolétariat, toute cette impatience, cette rage, cette violence meurtrière, ... des erreurs.



En contrejour et en face à face: à gauche, la couverture du livre d'Yvon Quiniou. À droite, la couverture du livre de Steven Pinker

Ce que Quiniou propose maintenant est d'envisager une révolution communiste dans les conditions appropriées (selon l'analyse de Marx, qu'il partage sur ce point) de désintégration du capitalisme avancé au cœur même de l'empire et engageant une volonté nette d'une grande part très majoritaire de la population. Et il propose d'en voir la portée morale qui, selon lui, doit être universelle. Il propose même plus : d'en faire un geste à signification essentiellement morale.

C'est là que Kant est invoqué. Les marxistes n'ont eu que dédain pour la morale de Kant, pour son formalisme exacerbé et sa bonasserie idéaliste. Certains marxistes, comme Lénine, l'ont même ridiculisé. À contre-courant donc, voilà Quiniou qui déclare Kant « indépassable », explique longuement sa pensée et s'en réclame, tout en critiquant les faiblesses de Marx en matière de morale.

Étonnant tout de même ! Alors voyons à quoi cela retourne. C'est que Quiniou semble larguer la notion marxiste selon laquelle le seul véritable moteur de l'histoire serait la lutte des classes. L'humain n'est pas et n'a jamais été une meute de chiens se battant pour un os, nous explique-t-il. L'homme a progressé moralement, insiste-t-il : nous avons réussi à faire reconnaître

l'esclavagisme comme un mal alors qu'il avait été pratiqué sans arrière-pensée pendant des millénaires. Et nous avons adopté, d'un commun accord mondial et international, la charte des droits humains universels reconnaissant l'égalité (au moins de droit) de tous les humains. Nous avons donné le droit de vote aux femmes et avons déclaré scandaleux le racisme. Ceci a été accompli malgré que, pendant des millénaires, les hommes se sont attribués les uns aux autres des statuts de sous humains, de subalternes d'espèce, de tarés d'essence.

Quiniou nous propose donc de nous inspirer à nouveau des trois impératifs catégoriques de Kant qu'il explique avec une grande limpidité:

1. la volonté doit prendre la forme d'une loi universelle de la nature.

2. ne pas réduire autrui à l'état de moyen mais le considérer aussi comme une fin en soi, ce qui fait de l'homme une personne devant faire l'objet d'un respect inconditionnel.

3. un jugement n'est moral que si chacun peut s'en considérer comme l'auteur.

Quiniou explique que la première formulation énonce le principe de l'Universel, la seconde le principe du respect de la personne humaine, la troisième le principe de l'autonomie (pp. 143-144) (l'autonomie, chez Kant, signifie que l'acte moral relève, par définition, de la volonté individuelle : il est librement consenti).

Kant [2, 3] a parfaitement compris, selon Quiniou, que la morale universelle doit commander la politique et que la république basée sur le principe d'un-homme-un-vote est la seule incarnation possible d'une vraie morale. Finalement, Kant avait compris aussi que l'éthique, elle, qui n'est pas universelle, consiste à progressivement inventer de meilleures approximations de l'idéal moral, plus larges, plus profondes, plus libertaires, plus justes, plus sécurés, à tâtons bien

entendu et avec des reculs ponctuels, mais pour le mieux dans l'ensemble.

Le seul correctif que Quiniou tient à apporter à la pensée de Kant est que l'homme contient le bien en lui, façonné par l'évolution des espèces, et non donné par Dieu comme semblait le croire Kant.

Quiniou plaide à la fin de son livre résolument pour l'humanisme correspondant à la charte de l'AHQ de la manière suivante :

Il faut donc se méfier du nihilisme bavard et dogmatique, qui n'est jamais professé par les dominés mais les dominants [...] La prétendue inhumanité de l'homme individuel peut être vaincue et c'est bien en humanisant les circonstances que l'on peut humaniser celui-ci, c'est-à-dire le faire progresser dans sa conduite et lui donner, on peut aller jusque là, la capacité d'aimer autrui (pp 267-268).

Dans le coin droit: Steven Pinker. On retrouve autant d'amoralisme ou de nihilisme ou de relativisme moral à droite qu'à gauche. Prenons Hayek, le pape du néolibéralisme, par exemple. Hayek trouvait absurde de penser que l'on puisse voir l'économie de manière morale. La main directrice est invisible, pensait-il. Il croyait futile, voire même dangereux et « injuste », que le politique puisse penser le « souci de l'autre ».

Dans ce camp de la droite, se situant en quelque part entre Hayek et Adam Smith, on lit maintenant Steven Pinker, professeur de Psychologie à Harvard. Il a obtenu son PhD en Psychologie de l'Université McGill. Après avoir soutenu un discours pessimiste et cynique sur la nature humaine dans son célèbre livre *The blank slate : The modern denial of human nature* [4], il fait maintenant lui-aussi un mea culpa avec son dernier essai intitulé *The Better Angels of Our Nature: Why Violence Has Declined* [5].

Il essaie maintenant de prendre une perspective sur ce qui peut être rescapé de l'humanisme pour lequel on a pu croire qu'il n'avait que mépris. Dans son récent livre, il met complètement

de côté l'hérédité et les gènes auxquels il fût auparavant si attaché et cherche à comprendre dans quelle mesure l'humain aurait une marge de manœuvre culturelle pour améliorer sa condition et devenir plus moral.

Dans cette démarche, il se concentre sur un des aspects les plus importants (et ce qui est particulièrement intéressant et ingénieux car éminemment documentable factuellement) des rapports humains : à quel point nous blessons-nous ? À quel point nous entretenons-nous ? Comme il pense constater que la situation a substantiellement évolué pour le mieux, on reste estomaqué de croire, avec lui, que nous avons, nous les humains, malgré toute l'agressivité intrinsèque à notre nature, appris à vivre ensemble grâce à la culture. Nous nous serions apprivoisés nous-mêmes, aurions réellement et indubitablement progressé dans notre civilisation globale, propose-t-il.

Sa thèse centrale est que toutes les formes de violence se sont beaucoup amenuisées, de façon constante, pendant les deux derniers millénaires : viols, meurtres, assassinats, condamnations à mort, guerres, génocides, et toute autre forme de violence directe. Dans sa réflexion sur les vecteurs culturels qui ont fait en sorte que nous ayons pu réellement améliorer la profondeur, l'étendue et la qualité de notre civilisation mondiale, Pinker aussi ne trouve pas mieux que de se rabattre sur la pensée de Kant.

Dans cet essai, Pinker aborde l'objet exactement contraire à celui, l'hérédité, qui le rendit célèbre dans son essai précédent. Ici, il réhabilite la culture en affirmant croire à un profond et spectaculaire progrès moral de l'humanité. Comme Quiniou, il cite l'universalité historiquement récente de la dénonciation de l'esclavagisme, ainsi que les déclarations des droits de l'homme, comme étant les grands moments phares de la véritable évolution de la morale humaine.

Mais il va beaucoup plus loin que Quiniou dans cette démonstration empirique : il souligne que ce ne sont pas seulement les chartes des droits qui ont évolué. Ont aussi évolué les schémas éthiques

internalisés des gens, partout au monde, à l'égard des minorités, des races, des femmes, des homosexuels, des animaux. Et ces schémas internalisés de l'éthique se traduisent en actes de tolérance et de pacifisme, bref, en une qualité accrue des rapports humains.



En contrejour et en face à face : à gauche, la photo d'Yvon Quiniou. À droite, la photo de Steven Pinker

Le jeune enfant aujourd'hui est plus civilisé que ne l'étaient les plus sages philosophes de l'antiquité, explique Pinker. D'où cette mutation est-elle venue ? Du développement du commerce et de l'éducation, et de l'élargissement de l'arène politique. Ces trois principales lignes de force de l'avancée de la morale universelle ont été explicitement identifiées par Kant [5,6], élabore-t-il en grand détail.

Les termes de Pinker pour développer ces vecteurs kantien sont respectivement :

1) **le doux commerce** : non sans garder sa touche cynique, Pinker affirme que la commercialisation du monde a eu pour effet, non seulement d'imposer une alternative au pillage, mais à imposer une prise de perspective. Pour vendre un produit, il faut développer son empathie et comprendre les désirs de l'autre. Bref, on devient moral pour mieux entourloupier les gens, mais c'est mieux que de les tuer;

2) **les escalateurs de la raison** : avec l'institution des premières villes commença l'éducation des jeunes, avec l'effet puissamment civilisateur qui s'ensuivit, suivie d'une potentialisation extraordinarie avec l'invention de la presse par Gutenberg, le tout relancé et décuplé par les médias de masse, radio, télévision, internet, etc. Le QI augmenterait de 3 points aux dix ans, depuis le début du vingtième siècle (au moment de la création des tests). Pinker explique très bien en quoi ceci reflète surtout la capacité accrue d'abstraction des gens, ce dont la morale dépend fortement;

3) **le Léviathan** : Pinker préfère l'image de Hobbes de l'État à celle de Kant. Un des principaux bénéfices de l'expansion de l'État, selon Hobbes et Pinker, est que le Souverain, pour mieux exploiter ses sujets, a intérêt à ce qu'ils ne

s'entretiennent pas. C'est pourquoi il plante une ritournelle de rituels, normes et mécanismes d'arbitrage et de répression qui ont pour effet de dépersonnaliser les conflits. Au delà de l'État Nation, et toujours conformément aux idées de Kant, l'internationalisation de la politique, créant un village global, force les gens d'abord à connaître l'autre, et ensuite à respecter son point de vue et, finalement, la qualité de sa vie.

Les deux Kant: celui de Quiniou et celui de Pinker. Il faut lire les deux essais, celui de Quiniou et celui de Pinker, l'un immédiatement après l'autre. On y découvre deux Kant. Quiniou affectionne le Kant qui fut, selon lui, le plus grand penseur de la moralité. Pinker préfère le Kant qui fut le très perspicace analyste des progrès éthiques des civilisations.

Quiniou possède une admirable érudition en philosophie : il a beaucoup lu en philosophie de la morale et il maîtrise bien son sujet. Il a lu toutes les œuvres maîtresses de Kant ainsi que leurs principaux commentateurs depuis leur publication. Il fonctionne intellectuellement comme un exégète. Par contre, il se contente d'assimiler les connaissances scientifiques sur la nature humaine au darwinisme et à la psychanalyse, ce qui démontre une immense lacune, malgré son souhait affirmé de se coller sur elles et sur le matérialisme. Reste que du point de vue philosophique, Quiniou a compris ceci : la théorie de l'évolution fracasse le fondement ontologique de la morale de Kant. Pour Kant, la morale est une propriété transcendante de l'être rationnel pur, qu'on ne peut que ramener à Dieu. Quiniou semble croire qu'on puisse substituer, à profit, ce moteur abscond par l'altruisme naturel qui a été façonné par la composante coopératrice de l'évolution des espèces (composante d'ailleurs majeure, dont Darwin avait conscience, mais dont il a sous-estimé l'importance).

Pinker cite des milliers d'ouvrages scientifiques dans son essai, mais très peu de philosophes. Et il est un excellent commentateur des sciences, on le sait déjà. Il fonctionne comme un journaliste

scientifique. Il part avec une idée de fond, mais livre une œuvre impressionniste, un survol, dont il se sert pour lâcher constamment de petites salves polémistes. Pour ce qui est de la réflexion plus profonde, c'est de Kant qu'il s'inspire le plus. Toutefois, il ne fait qu'une mention des impératifs catégoriques de Kant dans son essai : il limite erronément les impératifs catégoriques de Kant, au seul premier, qu'il affuble du qualificatif « starry-eyed » (c.a.d. naïf), sans plus jamais y revenir et sans citer ni la *Métaphysique des mœurs* ni la *Critique de la raison pratique*. Il est probablement aussi lacunaire en philosophie (ou indifférent) que ne semble l'être Quiniou en sciences. Il termine son essai sans aucune prescription pour l'avenir, sans remettre en question quoi que ce soit des mœurs actuelles : à cette rubrique, son essai tombe complètement à plat et est extrêmement décevant.

Bien que Quiniou et Pinker se rejoignent sur plusieurs points importants tels 1) l'objectif avoué et explicite de développer un humanisme athée, matérialiste et scientifique, 2) l'idée qu'il y a eu un important progrès moral de l'humanité, 3) la sagacité suprême d'Emmanuel Kant, 4) une méfiance à l'égard de l'émotionnalisation de la morale (dédain du « moralisme » zélé, fanatique, totalitaire, etc.). Mais en face-à-face, nos deux essayistes seraient probablement à la gorge l'un de l'autre.

Choisir son Kant: l'éthicien ou le moraliste. C'est Quiniou qui nous offre les concepts pour mieux rendre compte de la différence d'approche entre Pinker et lui-même. Il existe un tout petit domaine conceptuel que Kant a défriché, celui de la morale, qui ne traite que de l'universel et qui est complètement abstrait. L'essai de Quiniou porte sur cela. Et d'autre part il existe un immense corpus de connaissances sur lequel des milliers de gens ont écrit, incluant beaucoup de scientifiques, que Quiniou dénomme l'éthique. C'est ce dont traite exclusivement Pinker dans son essai tout en prétendant tout au long traiter de la « morale ».



En contrejour et en face à face: les deux portraits d'Emmanuel Kant

L'éthique se distingue de la morale, pour Quiniou, en ceci qu'elle porte sur des particuliers, des valeurs, des désirs, des volontés, des préférences, des motivations, des élans, des besoins, des contingences/conjonctures. Elle est inséparable de la vie elle-même. Or, Nietzsche, Hobbes, Hume, Mill, Smith, Marx et les autres, n'ont traité que d'éthique, selon Quiniou. Une science de l'éthique est possible, selon Quiniou, mais pas de la morale.

La morale, selon Quiniou et Kant, se distingue de l'éthique en ceci qu'elle est entièrement abstraite et ne porte que sur l'universel. Elle n'a pas d'histoire. Elle est obligatoire (prescriptive, déontologique). Elle ne traite pas des biens et des maux mais que du Bien et du Mal. Elle porte sur ce qui « doit être », pas sur « ce qui est » -auquel elle est complètement indifférente. Son idéal en est un de pureté.

Le tandem Kant/Pinker de l'éthique. Pinker aurait pu, et il aurait dû, relativiser la portée du Kant éthicien. Même s'il a très intelligemment repéré les plus importants vecteurs de l'évolution positive des civilisations, Kant était un éthicien limité aux normes de son temps, comme tout le monde. Il considérait les Noirs comme inférieurs, des sous-humains [8, 9], les femmes comme indignes du droit de vote et méritant la subordination domestique [10], les gens sans titres de propriété comme indignes des devoirs de citoyenneté [2] et rien ne nous laisse croire qu'il fût végétarien.

Or, n'importe quel adolescent aujourd'hui vivant n'importe où sur la planète, va spontanément dénoncer le racisme à l'égard des Noirs, affirmer le bien fondé du droit de vote des femmes et des gens sans titres de propriété (la très grande majorité de la population). Il a beaucoup plus de chances qu'à l'époque de Kant d'être végétarien [voir l'essai de Pinker, p 471] et ce pour des raisons éthiques. Ironiquement, ceci ne fait que valider la position « déontologique » de Kant lui-même... L'éthique évolue, pas la morale.

Pinker n'est pas éthicien plus intelligent pour son époque que ne le fut Kant à la sienne : il est un capitaliste de centre-droite complaisant. Il semble satisfait d'un monde dont

l'inégalitarisme arrive à un niveau révoltant jamais connu auparavant dans l'histoire de l'humanité. Il est confortable dans sa modernité à lui. Il a poussé trop loin sa thèse d'un progrès de la civilisation humaine.

Même sa thèse centrale d'une réduction bimillénaire et constante de la violence humaine ne tient pas la route. La figure ci dessous reproduite du livre de Pinker (p. 197) l'illustre. Elle répartit dans le temps et par sévérité les cent pires massacres entre 500 avant notre ère et l'an 2 000. Pinker veut nous faire croire que ce qui est important, ce sont les points encadrés à la crête de la distribution, manifestant pourtant eux-mêmes un dérisoire déclin depuis la Deuxième Guerre Mondiale.

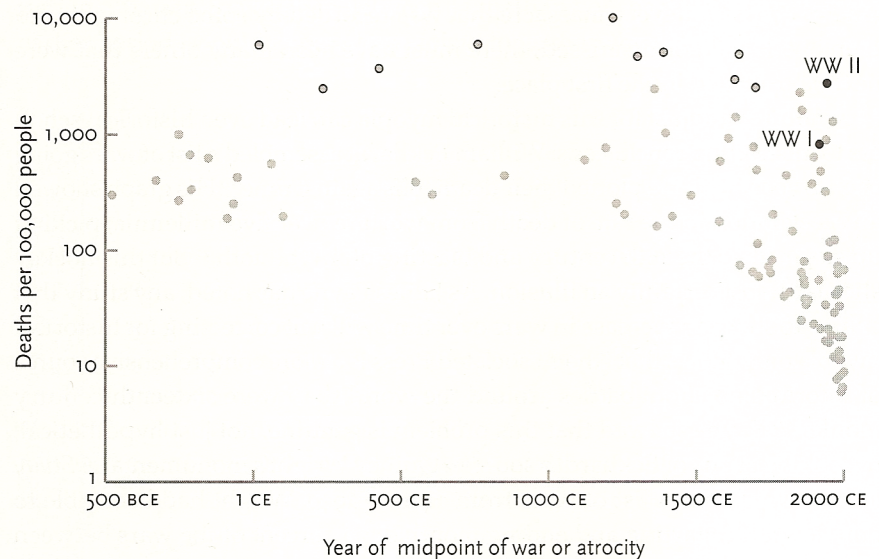


FIGURE 5-3. 100 worst wars and atrocities in human history

Source: Data from White, in press, scaled by world population from McEvedy & Jones, 1978, at the midpoint of the listed range. Note that the estimates are not scaled by the duration of the war or atrocity. Circled dots represent selected events with death rates higher than the 20th-century world wars (from earlier to later): Xin Dynasty, Three Kingdoms, fall of Rome, An Lushan Revolt, Genghis Khan, Mideast slave trade, Timur Lenk, Atlantic slave trade, fall of the Ming Dynasty, and the conquest of the Americas.

De façon plus importante, la figure illustre dans son ensemble que l'humanité est de plus en plus meurtrière et que l'ampleur du phénomène au tournant du troisième millénaire est horifiante. Le problème, c'est que Pinker se base essentiellement sur les sociétés les plus évoluées, démocratiques et riches, surtout européennes, pour qualifier les diminutions de violence, ce dont

on ne doute pas, mais ensuite il se permet des généralisations historiques et géographiques boiteuses. Il néglige complètement le fait que les empires mènent leurs guerres, leurs massacres et leurs dépravations par proxy, dans le reste du monde. Pitoyable myopie et dangereusement trompeuse de surcroît !

Pinker prédit, alors que le tandem Israël/USA s'apprête à pulvériser l'Iran, que les grandes guerres et les massacres, c'est fini. Il dépasse par là en naïveté l'idée de son maître à penser, Fukuyama. Ce dernier a stipulé que le capitalisme était la fin de l'Histoire. Pinker va encore plus loin. Il laisse entendre que le capitalisme, c'est le paradis sur terre, un jardin où tous les hommes sont frères.

Le tandem Kant/Quiniou de la morale. Les humanistes veulent bien faire la politique par devoir, être purs dans leurs motifs, et chercher le bien le plus général. Les humanistes de ce type sont des petits bourgeois et il est normal pour eux de préparer les révolutions. Toutefois, jamais ne les réaliseront-ils. Cela relève plutôt les acteurs directs : militants armés, acteurs politiques, affamés, révoltés... électeurs !, pas les philosophes ni les professeurs. Là dessus, je suis convaincu que c'est Marx qui avait raison, et même Mao : le pouvoir vient toujours de la bouche des canons. Mais peut-être se fait-il gruger un tant soit peu, à la longue, par la sagesse des philosophes ?

Finalement, pourquoi se réclamer de l'Universel de Kant pour une révolution communiste, alors que des philosophes libéraux comme Bentham, romantiques comme Rousseau, ou proches du socialisme, comme Habermas, ont pensé le général en morale, sans aucune mystification ? Kant n'est pas le premier, ni le dernier à avoir postulé le bien commun ou général, il est seulement celui qui l'a formulé de la façon la plus obtuse et abstraite. Donnons lui le bénéfice aussi de l'avoir formulé de la façon la plus formulaïque. Se peut-il que Quiniou ait été séduit par la formule trompeusement « gagnante » de maximes kantienne ? Elles ressemblent, après tout, à des slogans révolutionnaires ou à des commandements divins : faciles à assimiler, inspirantes, ciselées.

Pour ce qui est de la revalorisation des deux essayistes de la notion d'un progrès à allure linéaire de la civilisation humaine, me permettriez-vous d'en douter ? Les belles chartes des droits et la convivialité européenne ne peuvent cacher la ruine que l'humanité apporte à l'écosystème ni la disparité

extrêmement meurtrière et croissante entre humains. La meilleure façon de tuer un homme c'est de détruire ou voler son moyen de subsistance, chose qui ne semble pas avoir traversé l'esprit de Pinker, et que semble vouloir délaisser Quiniou. Pourtant, c'est exactement ce que fait le leadership capitaliste avec l'humanité. Je continue de croire, avec Marx, que le moteur essentiel de l'histoire c'est la dialectique des infrastructures/superstructures, qui change par soubresauts brutaux et inélégants que l'on dénomme révolutions. Les révolutions peuvent bien indisposer les intellectuels tranquilles qui préféreraient qu'elles se fassent par la force de la volonté dans l'harmonie sociale. Mais les choses ne se passent pas comme ça.

Choisir son essayiste: Quiniou versus Pinker. Quiniou a la décence tout de même d'exprimer un inconfort moral par rapport aux mœurs d'aujourd'hui, un élan civilisateur au delà de la trame évidente qu'on peut déceler dans l'histoire des pays dits « démocratiques ». Il se rend au moins compte que tout n'est pas pour le mieux dans notre monde. Il s'évertue à penser un monde meilleur.

Pinker n'a jamais exprimé dans ses essais la moindre envie de changer quoi que ce soit et c'est même plutôt le contraire. Or, il est troublant, pour ne pas dire nauséant, de lire un essai de presque 600 pages portant sur la morale où l'auteur ne fait que se lécher les babines de satisfaction sur l'état du monde.

Lire ou relire Kant ? pour comprendre les trois impératifs catégoriques de Kant, à hauteur d'homme, reprenons les à l'envers. Premièrement, pour poser un geste moral on doit d'abord vouloir le faire, avoir un but. Deuxièmement, il faut trouver un moyen d'arriver à ce but, sans se laisser distraire en cours de route. Troisièmement, il faut s'assurer que notre geste ne compromettra pas nos autres buts. Nulle part ne trouve-t-on dans les impératifs kantien la NATURE du ou des buts. Coquille vide. CPU sans clavier ni moniteur. Consignes pour l'intelligence, mais sans cœur.

Quelqu'un comme Quiniou, qui aurait l'ambition de refaire le monde, trouvera un certain intérêt à relire Kant. Mais ce sera loin d'être suffisant. Car le sens véritable de tout geste moral, sa véritable essence, tient à trois mots qui échappent complètement aux impératifs de Kant: aimer les autres. Il n'y a absolument rien de rationnel là dedans, sauf après coup, pour l'aménagement, la systématisation et la généralisation de la chose.... La teneur

de la dimension morale de l'amour ne peut pas être réduite à la notion de devoir. Ce serait futile. On ne peut pas aimer simplement et seulement parce qu'on le veut. Poser un geste moral c'est plutôt partir d'une prise de conscience d'un élan amoureux naturel qui est en nous, de son impact bénéfique, assorti de décisions assurant qu'on fasse fructifier cet élan plutôt que d'autres. La moralité c'est la prise de conscience de l'amour humain, le nôtre et celui des autres: le coeur de la raison et la raison du coeur.

Je remercie Normand Baillargeon pour sa critique de ce texte [CB].

1. Quiniou, Yvon (2010). L'ambition morale de la politique : Changer l'homme ? Paris : Éditions de l'Harmattan Collection Raison mondialisée.
2. Kant, Emmanuel (1785). Fondation de la métaphysique des moeurs.
3. Kant, Emmanuel (1788). Critique de la raison pratique.
4. Pinker, Steven (2002). The Blank slate: The modern denial of human nature. Londres : Penguin.
5. Pinker, Steven (2011). The Better Angels of Our Nature: Why Violence Has Declined. New York : Viking.
6. Kant, Emmanuel (1795). Vers la paix perpétuelle.
7. Kant, Emmanuel (1784). Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique.
8. Kant, Emmanuel (1724-1804). Essai sur les maladies de la tête, Observation sur le sentiment du beau et du sublime.
9. Kant, Emmanuel (1802). Géographie physique (cours).
10. Kant, Emmanuel (1798). Anthropologie considérée au point de vue de pragmatique ou de l'utilité.



La raison pourquoi on ne peut s'imaginer mort est que dès qu'on dit « Je serai mort » on utilise le mot « Je » qui nous garde en vie dans la phrase. D'où l'idée d'immortalité de l'âme –une conséquence de la grammaire, comme l'idée de Dieu. Car dès qu'on a un temps au passé simple ou composé, il faut qu'il y ait un passé avant le passé, et on continue ainsi jusqu'à l'hébétude. Dieu c'est ça. Et la grammaire est impossible sans le gène FOX2P. Donc Dieu est une mutation.

Extrait de : The year of the flood, 2009, Margaret Atwood



NB La romancière et essayiste Torontoise est présentement en nomination pour le titre d'humaniste de l'année de la part de l'Association humaniste du Canada

Le comté de Hastings, en Ontario, et deux de ses municipalités renoncent à la prière

Dagmar Gontard-Zelinkova

Bien que vivant en Ontario, Dagmar Gontard-Zelinkova est un des plus anciens membres de l'Association humaniste du Québec. En parallèle avec Bill Broderick à Belleville, elle a mené une guerre d'usure contre la prière à l'hôtel de ville de sa municipalité de Hastings Highlands, de la municipalité voisine de Bancroft et aussi au Conseil du comté de Hastings qui, hormis les deux déjà citées, regroupe douze autres municipalités. Elle nous raconte ici comment elle a vaincu l'inertie de ses concitoyens.

En 1999, Henry Freitag s'est opposé à la prière au Conseil de sa municipalité de Penetanguishene. La Cour d'appel de l'Ontario lui a donné raison : en débutant les séances de l'assemblée publique du Conseil municipal par la récitation d'une prière, la ville portait atteinte de façon discriminatoire à sa liberté de religion et de conscience. Le jugement rendu est connu comme Freitag v. Penetanguishene, 1999.

On s'attendrait, en toute logique, à ce que le Ministre des affaires municipales impose le jugement aux autres municipalités. Ce n'est pas le cas et l'on constate que de nombreuses municipalités, faisant fi du jugement, continuent de réciter la *Lord's prayer*.

Au fil des années, de simples citoyens prenaient l'affaire en mains et plaidaient le respect du jugement devant leurs municipalités respectives, avec des résultats qui variaient, d'une municipalité à l'autre; dans certaines, la requête a été tout simplement ignorée, dans d'autres les athées ont été inclus et autorisés à réciter, occasionnellement, une Invocation athée. Certaines municipalités, plutôt que d'accepter l'Invocation athée, ont préféré abandonner la pratique de la récitation de la *Lord's prayer*. Enfin, il y a des municipalités qui ont opté pour la récitation de la soi-disant « prière générique, » utilisée par la législature ontarienne.

En 2006, Secular Ontario a envoyé une lettre aux municipalités récalcitrantes, en les invitant à respecter le jugement de 1999. Dans Hastings, qui est mon comté, deux municipalités ont été visées, respectivement Hastings Highlands, qui est ma municipalité, et Bancroft, municipalité voisine. Par ailleurs, le comté lui-même, qui siège à Belleville, a également reçu la lettre.



Dagmar Gontard-Zelinkova et Bill Broderick à l'occasion d'une fête humaniste de la «Lumière» lors du solstice d'hiver de 2011

Étant membres de *Secular Ontario* et résidant tous les deux dans le comté de Hastings, Bill Broderick et moi-même avons décidé de nous joindre à la campagne. En 2007, Bill s'est adressé à Hastings County à Belleville, lieu de sa résidence. Dans son allocution aux conseillers, il a dit : « Je vous demande, respectueusement, de cesser d'ouvrir vos assemblées avec la prière. Je vous le demande en tant qu'ami, en tant que voisin, en tant que citoyen et en tant que personne qui ne croit en aucune puissance surnaturelle. » Bill était connu, dans sa région, pour ses nombreux articles et lettres, dans lesquels il prêchait la raison et les solutions pacifiques. Sa requête, adressée à Hastings County, est restée lettre morte.

L'année suivante, à mon tour, je m'adressais à ma municipalité de Hastings Highlands, à quelques 150 km plus au nord. Je me voulais encore plus conciliante que mon collègue; en effet, je demandais à mon conseil de m'autoriser à réciter l'Invocation athée, une ou deux fois par année. Je venais aux assemblées publiques régulièrement, en tant que représentante de mon association locale, et je me sentais entièrement exclue par la récitation du Lord's prayer. La réponse de ma municipalité a été un cinglant refus.

Quand *Secular Ontario* a offert de l'aide légale, j'ai résolu de poursuivre ma municipalité en justice. Mais auparavant, j'ai voulu encore tenter une solution à l'amiable. J'ai écrit un essai sur la laïcité, où j'ai expliqué l'importance de la séparation des religions et de l'État. Je l'ai fait distribuer aux membres du Conseil. Enfin, le 26 janvier 2011, dans mon allocution devant le Conseil, je lui ai demandé officiellement, au nom du *Secular Ontario*, de cesser la pratique de la récitation de la prière. Mon allocution terminée, le Conseil a voté une motion de continuer avec la prière.

En mars, l'avocat du *Secular Ontario* a envoyé une lettre d'avertissement à ma municipalité. La lettre est restée sans réponse, et le mois suivant, l'avocat entamait la procédure judiciaire.

De mon côté, je continuais ma campagne personnelle, rencontres avec des élus, non seulement dans ma municipalité mais aussi dans la municipalité voisine de Bancroft. Puis,

quand la maladie empêcha Bill Broderick de poursuivre la campagne à Belleville, je l'ai remplacé devant le Conseil de Hastings.

Pendant les mois d'été, alors que les avocats continuaient à instruire les dossiers, les partisans et les adversaires de la Lord's prayer s'affrontaient sur les pages de journaux locaux. Par ailleurs, les journalistes rapportaient des nouvelles sur les délibérations qui se déroulaient aux Conseils de Belleville et de Bancroft : les deux semblaient installés dans l'attente. L'attente de ce qui allait advenir à Hastings Highlands, municipalité qui se trouvait au milieu d'une bataille légale.

De mon côté, fin août, je me suis trouvée devant le dilemme : Hastings Highlands avait abandonné le Lord's prayer, mais l'avait remplacé par la prière « générique. » M'attaquer à celle-ci aurait été non seulement plus difficile, mais aussi plus coûteux. Que devais-je faire? Abandonner et me contenter d'une victoire partielle?

Mon ami et collègue, Bill Broderick, qui se mourait à Belleville, m'offrit généreusement de l'aide financière. J'ai résolu alors de continuer la bataille.

Début octobre, les médias à Belleville commencèrent à signaler la possibilité de l'abandon de la prière au Conseil de Hastings County. La nouvelle a été confirmée le 29 octobre. Début novembre, ce fut au tour de Bancroft où les conseillers avaient voté, à l'unanimité, de remplacer le Lord's prayer par un moment de silence. Enfin, le 8 novembre, l'avocat de la partie opposée avisait notre avocat que Hastings Highlands, aussi, abandonnait la prière ...

L'audience à la cour, fixée au 15 février 2012, n'aura pas lieu. Le doux sentiment d'avoir mené une bataille pour une cause juste est teinté de regret – mon ami, Bill Broderick, humaniste et laïc, est mort le 10 octobre, si près de la ligne d'arrivée. Une petite victoire a été réalisée, localement. Mais les vents adverses continuent de souffler sur la laïcité. Il faut rester vigilant.



Droit de mourir dans la dignité

Hélène Bolduc,

Présidente,

**Association québécoise pour le droit de mourir
dans la dignité**

(AQDMD)



NOTE AU LECTEUR :

DANS LE TEXTE QUI SUIT, LES MOTS « AIDE MÉDICALE À MOURIR » ENGLOBENT LES TERMES SUIVANTS : EUTHANASIE, SUICIDE-ASSISTÉ, MORT VOLONTAIRE, AUTO DÉLIVRANCE, INTERRUPTION VOLONTAIRE DE LA VIE OU TOUTE AUTRE EXPRESSION SIMILAIRE.

« L'euthanasie n'est pas un choix entre la vie et la mort, mais
entre deux façons de mourir »

Jacques Pohier, philosophe et théologien
Ex-président de l'ADMD France

Depuis sa fondation en 2007, l'*Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité* (AQDMD) milite pour le droit de chaque personne d'avoir une fin de vie conforme aux valeurs de dignité et de liberté qui l'ont toujours animée. De son côté, au sein des principes et des valeurs qui l'animent, l'humanisme insiste pour que la liberté personnelle soit associée à la responsabilité sociale. C'est donc dans le mot « liberté » que l'AQDMD et l'Association humaniste du Québec se rencontrent et c'est dans le concept de responsabilité sociale que les deux organismes encouragent l'action individuelle pour atteindre une telle liberté.

Le combat pour la mort volontaire interpelle donc tous les humanistes. Ce combat se livre à la fois sur le plan politique pour que les lois évoluent parallèlement aux mentalités et sur le plan personnel afin que chacun exprime sa volonté et fasse en sorte qu'elle soit suivie.

Légiférer sur l'aide médicale à mourir est une question qui revient dans l'actualité des sociétés développées depuis les années 80. Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et

en Suisse et dans quatre États américains, il est désormais possible de faire le choix de l'aide médicale pour mourir dans la dignité

Au Canada, la cause de Sue Rodriguez en 1992 a servi d'introduction. Le débat s'est ensuite poursuivi avec la *Commission sénatoriale* de 1994-1995, pour reprendre un peu plus tard grâce au dépôt du projet de loi privé C407 présenté par Madame Francine Lalonde au Parlement fédéral le 31 octobre 2005.

Le Québec a emboîté le pas puisqu'en décembre 2008, l'Assemblée nationale du Québec créait une Commission parlementaire.

Enfin, à l'heure où nous écrivons ces lignes, deux causes sur le sujet sont débattues devant les tribunaux : une au Québec et l'autre en Colombie-Britannique. La question de l'aide médicale à mourir se retrouvera donc possiblement en Cour Suprême près de 20 ans après la cause Sue Rodriguez.

Les politiciens et les juges n'ont pas fini de délibérer, mais pendant ce temps nous devons continuer à défendre la liberté de choix de chacun contre des adversaires bien organisés. Parmi ces opposants, nous retrouvons plus particulièrement des ultras religieux comme ceux de l'Église catholique qui ne manquent pas d'outils pour barrer la route aux avancées dans le domaine du droit à l'aide médicale à mourir.

Le contexte juridique au Québec,

Au Québec, le Code civil reconnaît le droit de refuser à l'avance certains soins et interventions.

« Le droit d'une personne de demander l'arrêt des traitements en cours, même si ce refus peut entraîner son décès, est

maintenant bien établi. Ce droit de refus porte tant sur les traitements extraordinaires comme le support respiratoire, que sur des soins de base, telles l'alimentation et l'hydratation et ce, même si les conséquences prévisibles peuvent aller jusqu'à la mort, pourvu que le patient soit apte au moment de sa décision. Cette décision doit être respectée même après qu'il soit devenu inapte et que sa vie est en danger. Qu'en est-il de la décision d'une personne de refuser à l'avance, avant même d'être dans la situation de fin de vie éventuelle, un traitement particulier ou tout traitement pour la maintenir en vie?

En droit québécois, cette pratique est non seulement admise légalement, mais elle est largement répandue, comme nous le verrons. Les assises légales permettant de refuser à l'avance un traitement sont les mêmes que celles permettant de consentir à l'arrêt d'un traitement déjà entrepris. » Extrait (*Le barreau du Québec, Pour des soins de fin de vie respectueux des personnes* septembre 2010, page 109)

Parce que l'aide médicale à mourir est encore un crime, peu de choix légaux s'offrent à ceux qui ne veulent plus vivre des souffrances insupportables. Ils peuvent se suicider dans la solitude, mais cette option peut générer des conséquences tragiques pour les familles. Il reste alors l'arrêt de traitement. Si vous vivez grâce à la dialyse ou un médicament quelconque par exemple, vous pouvez choisir de cesser ce qui prolonge votre vie. Par contre, si tel n'est pas votre cas, alors l'arrêt de boire et de manger reste la seule issue. Dans de telles circonstances, il est du devoir éthique du médecin de soulager les souffrances physiques et psychiques du patient. Malgré ce droit au soulagement, nous sommes bien conscients qu'une telle solution n'est certes pas la plus humainement acceptable. Pourtant, dans tous les centres de soins prolongés du Québec, combien de personnes se laissent mourir sans pouvoir recevoir la petite piqure demandée qui les aurait fait partir en douceur.

Le contexte juridique au Canada.

Dans son récent rapport, le groupe d'experts de la Société royale du Canada a été unanime à reconnaître le droit à l'autonomie décisionnelle de la personne majeure et compétente.

« Il faut aussi mentionner ici que la loi ne fait aucune distinction entre l'abstention et l'interruption d'un traitement pas plus qu'elle ne traite l'hydratation et l'alimentation artificielles différemment de toute autre intervention technologique ou pharmaceutique.

Elle ne limite pas les refus aux situations liées à une mort imminente. » (P. 35)

« ... la loi est relativement claire et très peu controversée en ce qui concerne l'abstention ou l'interruption d'un traitement susceptible de maintenir le patient en vie demandée par un adulte compétent ou, en l'absence de directives préalables valides, par un fondé de pouvoir légalement autorisé au nom d'une personne incompétente. » (P36)

Le contexte de l'éthique médicale au Québec

L'éthique médicale au Québec place le médecin dans une situation conflictuelle qui lui demande de choisir entre l'obéissance aux lois et son rôle par rapport aux patients. D'une part, la loi lui interdit de répondre à la demande de certains malades qui expriment leur souhait d'abrégier leurs jours, au risque d'être condamné à quatorze ans d'emprisonnement pour avoir enfreint le Code criminel. En même temps, dans son document de réflexion *Le médecin, les soins appropriés et le débat sur l'euthanasie* (16 octobre 2008), le Collège des médecins du Québec reconnaît l'autonomie décisionnelle des patients et souhaite un débat de société pour en clarifier les enjeux.

Le Collège des Médecins et les Fédérations des médecins spécialistes et omnipraticiens du Québec poussent encore plus loin cette autonomie décisionnelle en jugeant que l'euthanasie pourrait devenir «un soin approprié en fin de vie». Cette position fait ressortir clairement l'impasse des lois actuelles pour les malades et les médecins.

Avant de considérer la position du Collège des médecins du Québec, le gouvernement du Québec a évalué qu'un débat de société devenait nécessaire. En décembre 2008, à l'unanimité, le Parlement du Québec décide de mettre sur pied une consultation populaire en créant la *Commission sur la question de mourir dans la dignité*. Des associations et des experts issus de différents milieux furent consultés et l'opinion de la population sondée. Entre autres questions, celle concernant la possibilité de permettre l'aide médicale à mourir en certaines circonstances fut abordée.

Les membres de la Commission ont terminé les auditions à la fin mars 2011 et nous attendons leur rapport.

Le contexte social

Le 15 novembre 2011, un groupe de six experts de la Société royale du Canada a rendu public un rapport intitulé : *Prise de décisions en fin de vie*. Dans cet imposant document, les experts décrivent entre autres le contexte social dans lequel s'inscrit le débat sur la fin de vie et explique comment la société souhaite faire face à cette réalité qui nous concerne tous. Une des conclusions de ce rapport mentionne que «la société canadienne vit dans le déni de la mort. Seulement 9 % des personnes acceptent en effet de parler avec leur médecin des conditions dans lesquelles ils veulent mourir et prennent des dispositions à cet effet.»

À la page 22 de ce rapport, on peut aussi y lire ce qui suit :

En 2010, dans son cadre proposé pour la planification préalable des soins, l'*Association canadienne des soins palliatifs* a indiqué que le public canadien appuyait la planification préalable des soins, mais qu'un nombre relativement peu élevé de Canadiens faisaient cette planification.

On peut bien rêver d'un contexte où par magie quelqu'un viendra nous délivrer lorsque la vie sera rendue insupportable, mais la réalité est toute autre. En tant qu'individus responsables, il faut prévoir et décider à l'avance et par soi-même.

L'AQDMD croit que la priorité pour chacun de nous est de rédiger ses *Directives de fin de vie* et de se nommer un mandataire par le biais d'un *Mandat en cas d'incapacité* pour les soins de la personne. Une fois ces deux documents complétés et signés, il s'agit de communiquer clairement ses volontés à ses proches et à son médecin.

Pourquoi tant insister sur la rédaction de directives de fin de vie et la nomination d'un mandataire ? Parce qu'au Québec, même si l'aide à mourir est illégale, nous avons quand même le droit de refuser que notre vie soit prolongée inutilement, tout en étant soulagés de nos douleurs et nos souffrances. C'est un droit acquis et il nous appartient de le faire valoir.

Si nous examinons de plus près le contexte actuel, deux situations particulières nous obligent moralement à exprimer à l'avance nos volontés de façon précise : le vieillissement de la population et le nombre effarant de personnes qui, selon la Société d'Alzheimer du Canada, seront atteintes de la maladie d'Alzheimer d'ici vingt-cinq ans. Soulignons ici qu'il n'y a pas que la vieillesse et

la démence comme raison valable pour rédiger nos directives médicales anticipées, car la maladie ou un accident arrivent à tout âge, mais ce qu'il y a de particulier avec une maladie comme la démence d'Alzheimer, c'est qu'en peu de temps, le patient devient totalement incapable d'exprimer sa volonté, laissant ainsi les autres décider pour lui. À ce sujet, les docteurs Judes Poirier et Serge Gauthier nous donnent un excellent exemple dans cet extrait de leur livre, *La maladie d'Alzheimer*, pages. 171-172.

« Doit-on traiter la prochaine pneumonie ?

Une pneumonie est la cause la plus fréquente du décès. Il est souvent possible de la voir venir lorsque les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer s'étouffent en buvant puis en mangeant. Il est alors d'usage d'interroger le mandataire (ou le curateur) quant au degré de soins appropriés à donner :

- ® transférer la personne dans un hôpital et la ressusciter,
- ® la garder sur la place en la traitant avec des antibiotiques par voie orale,
- ® la garder sur place en prodiguant des soins de confort tel que l'oxygène et la morphine par timbre cutané.

Prendre une décision ne pose habituellement pas trop de problèmes si l'on tient compte de la qualité de vie de la personne. En revanche, elle sera grandement facilitée si la personne atteinte a pris soin d'exprimer clairement, dans son mandat, ses volontés précises concernant la ressuscitation, les soins de confort et autres traitements possibles. »

Sur le plan collectif, écrire ses directives démontre que l'on se soucie des autres. En effet, le fait d'avoir exprimé clairement ses volontés facilitera la prise de décisions pour la famille et toute l'équipe médicale.

N'attendons pas que les autres soient obligés de décider pour nous. Soyons des citoyens responsables et prévoyants en assumant nos choix par écrit, à l'avance.

Quant au format de nos directives écrites, plusieurs modèles s'offrent à nous. Toutefois, il faut savoir choisir. Les équipes de soignants constatent que la plupart du temps, les directives de fin de vie ne sont pas suffisamment explicites. Quels soins le patient souhaite-t-il ? Des soins curatifs, de confort, ou palliatifs ?

Malheureusement dans la réalité, tout n'est pas aussi tranché. Par exemple, l'expression «Ne pas faire d'acharnement thérapeutique» est sujette à la subjectivité des soignants. Ou encore, continuer l'alimentation d'une personne qui peine à ouvrir la bouche et s'étouffe régulièrement, donner des suppléments de protéines, faire boire une personne qui dort paisiblement ou l'hydrater par voie intraveineuse, tout cela consiste pour certains en des soins normaux. Mais pour d'autres, il s'agit clairement d'une vie que l'on prolonge cruellement.

C'est pourquoi le choix d'un mandataire qui défendra nos intérêts lorsque nous ne serons plus en mesure de le faire s'avère primordial. Il s'agit là d'une lourde responsabilité pour le mandataire qui doit «agir dans le meilleur intérêt de la personne» et si les directives ne sont pas suffisamment précises, cette tâche sera d'autant plus difficile.

L'AQDMD a préparé deux documents pour répondre à vos besoins : un document bref de directives, qui s'insère facilement dans un dossier médical et un complément d'information très étoffé pour aider le mandataire dans la prise de décisions.

J'invite tous les intéressés à visiter le site internet de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité www.aqdmd.qc.ca. Vous y trouverez beaucoup d'information ainsi que des formulaires de directives de fin de vie.

Bien entendu, la qualité de vie est une notion éminemment personnelle. Le droit aux soins de santé ne crée pas l'obligation de vivre à tout prix. Nous souhaitons évidemment que la loi change et que l'aide médicale à mourir soit décriminalisée, mais quelle que soit l'issue du débat, il reste primordial pour chacun d'exprimer ses choix personnels si nous voulons que le mot «liberté» prenne tout son sens.



Sarto Blouin, photographié lors de sa conférence au Centre Humaniste le 19 décembre 2011. Sa conférence a porté sur l'encadrement légal actuel et futur souhaitable du droit de mourir dignement.



Sarto est président de la *Fondation humaniste du Québec*. Il est notaire et docteur en droit. Il a collaboré à la rédaction d'un mémoire de la Chambre des notaires du Québec pour la *Commission Spéciale sur le Droit de Mourir dans la Dignité* du Gouvernement du Québec (voir la page suivante pour plus de détails).

Droit de mourir dans la dignité: Lectures à faire et réflexions du point de vue de l'humanisme séculier

Claude Braun

Le droit à la mort digne est une des préoccupations majeures des humanistes.

Ce sont les humanistes séculiers qui ont été à l'avant garde du développement des soins palliatifs de pointe pour les malades en fin de vie. De surcroît, ce sont les humanistes séculiers qui ont été à l'avant garde des législations et services en fin de vie pour le droit à une mort digne, pouvant inclure l'aide au suicide.

Le point de vue des humanistes est particulièrement précieux car ceux-ci arrivent la réflexion éthique en profondeur, les sciences ainsi que la modernité dans son ensemble, le tout sans référence aux dogmes et archaïsmes religieux qui empoisonnement le débat, retardent le déploiement d'une modernité éclairée et promouvoient des souffrances inutiles et interminables et contraintes absolutistes et dogmatiques en fin de vie.

On trouve des législations particulièrement modernes et émancipées en Hollande, Belgique, Suisse et quatre des États américains. Mais les besoins des gens en fin de vie sont loin d'être comblés par ces législations, même les plus éclairées, dans les pays les plus démocratiques, riches et modernes de la planète.

Le débat sur le droit à une mort digne a fait rage au Québec en 2011 avec la mise sur pied de la *Commission Spéciale sur le Droit de Mourir dans la Dignité* du Gouvernement du Québec. Les travaux de cette Commission sont maintenant terminés et les législateurs québécois se penchent maintenant sur le dossier en

vue d'une réforme de la loi. Beaucoup de mémoires y ont été déposés, incluant de membres de l'*Association humaniste du Québec* (en voir un exemplaire sur le site web de l'AHQ).

La question du droit à une mort digne est d'une complexité inouïe. Beaucoup de points de vue doivent être tenus en ligne de compte par le législateur, ceux des malades eux-mêmes (associations de patients, associations de personnes handicapées, etc.), exécutants juridiques (Barreau, Chambre des notaires), professionnels de la santé (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, et autres professionnels), spécialistes de l'éthique, groupes d'intérêt et groupes ethnoculturels avec sensibilités particulières.

Pour les humanistes de notre association, un certain nombre de préoccupations viennent à l'esprit. Au Québec, les organisations et les professionnels salariés dans le secteur des soins de fin de vie sont, dans une proportion très élevée, d'orientation catholique zélée. Ce milieu est non seulement rébarbatif à une réforme laïque et humaniste du cadre juridique des soins en fin de vie, mais il est rébarbatif au droit au non acharnement thérapeutique et à fortiori à l'assistance au suicide. Ensuite, le fait que la question du suicide assisté relève du gouvernement fédéral ne peut surement pas rassurer les humanistes qui en sont à penser à gérer leur propre fin

de vie: le gouvernement fédéral actuel ne s'est pas montré réceptif au projet de loi bloquiste (appuyé par le NPD) de mort digne, déposé par l'honorable Francine Lalonde.

Cependant, rien ne peut arrêter le progrès. La population québécoise est majoritairement favorable à une législation



Mémoire présenté dans le cadre de la consultation de la
Commission Spéciale sur le Droit de Mourir dans la Dignité

SEPTEMBRE 2011

**Page frontispice du Mémoire de la
chambre des notaires du Québec pour la
Commission Spéciale sur le Droit de Mourir
dans la Dignité du Gouvernement du
Québec (2011) [www.cdnq.org/entracte/pdf/
entracte_20110315_public.pdf](http://www.cdnq.org/entracte/pdf/entracte_20110315_public.pdf)**

encadrant le droit à une mort digne. De même, presque tous les groupes, organisations et individus ayant soumis des mémoires à la *Commission Spéciale sur le Droit de Mourir dans la Dignité* du Gouvernement du Québec, consultation ayant eu lieu surtout pendant l'année 2011, appuient diverses pistes vers la modernisation, la laïcisation, et la libéralisation du cadre juridique québécois des soins en fin de vie.

Les humanistes qui commencent à penser à gérer leur fin de vie se tourneront avantageusement vers le site internet de l'*Association québécoise pour le Droit de Mourir dans la Dignité* (voir le texte de sa présidente, Mme Bolduc, qui précède celui-ci).

Bientôt, sans doute, il sera utile de se tourner aussi vers son notaire. Sarto Blouin nous apprenait par exemple, lors de sa conférence récente au *Centre humaniste* (voir l'encadré de la page précédant ce texte), qu'il y a lieu de clarifier le statut d'un suicide assisté face aux compagnies d'assurance. Le patrimoine n'est présentement pas géré par ces compagnies de la même façon lorsque la cause de décès est un suicide versus une mort naturelle (voir le mémoire de la Chambre des notaires du Québec sur la mort digne: page couverture illustrée ci-près). Comme on gère déjà le transfert de son patrimoine à ses descendants ou successeurs, on comprend que le notaire puisse jouer un rôle dans les dispositions que l'on voudrait faire pour la gestion de sa propre fin de vie. Cela peut inclure, sans aucun doute, une protection particulièrement musclée contre l'emprise des zélés catholiques qui risquent de se mêler de notre cas en fin de vie, cela contre notre volonté expresse.

Les scientifiques, alliés et compagnons de route des humanistes, n'ont pas été de reste dans le débat québécois sur le droit à une mort digne. Par exemple, la *Société Royale du Canada*, le plus prestigieux regroupement de scientifiques

du pays, vient de mettre gratuitement à la disposition du public son rapport sur la question. Les membres vieillissants de notre association en feront la lecture à profit.

Finalement, voici un dernier aspect de la préoccupation humaniste sur la question du droit à une mort digne. Il s'agit d'un sujet très délicat et difficile à aborder. Comment gérer sa propre fin de vie en cas de démence (par exemple de type Alzheimer) ? Voilà un sujet de discussions qui ont eu lieu informellement mais en public lors de rencontres de notre association. Bien sûr les humanistes se préoccupent de la protection des gens qui veulent souffrir le moins possible en fin de vie !

Mais il y a un envers de la médaille. Qui va penser à la souffrance des pourvoyeurs de soins auprès des mourants, la famille, les conjoints ? Particulièrement dans le cas de la maladie d'Alzheimer, même avec toutes les provisions que l'on puisse faire, mandats de disposition pour la fin de vie, certificats de non acharnement thérapeutique, etc., il est fort possible et même probable qu'une telle maladie perdure des années avec un patient ayant perdu sa capacité de juger de quoi que ce soit. Le patient non encore hospitalisé peut devenir un terrible fardeau malgré lui. Oui, on veut bien que les proches fassent un effort d'amour en fin de vie à notre égard. Mais il y a des limites. Alors

comment assurer que notre compassion pour nos proches puisse être respectée. Pourra t-on forcer le «système» à respecter son souhait de ne pas franchir certaines des dernières étapes de la démence ? Aucune législation de quelque pays que ce soit ne



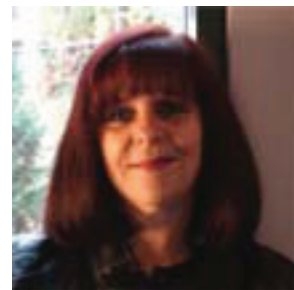
Page frontispice du Mémoire de la Société Royale du Canada sur le droit à une mort digne (2011) www.rsc.ca/.../RSCEndofLifeReport2011_FR_Formatted_FINAL.pdf



Avancez en arrière : le néo-archaïsme du premier ministre Harper à l'avant-plan

Lyne Jubinville,

Porte-parole de l'Association humaniste du Québec



**Lyne Jubinville
porte-parole AHQ**

L'Association humaniste du Québec aimerait réagir à l'une des initiatives que le gouvernement Harper s'apprête à mettre de l'avant, soit la création d'un BUREAU DE LA LIBERTÉ DES RELIGIONS. Il ne s'agit de rien de nouveau, puisque la menace réelle plane depuis le mois d'avril dernier. En effet, le premier ministre Harper, profitant du weekend de Pâques – temps propice aux augures – précisait alors « qu'il fera de la défense de la liberté de religion partout au monde une «priorité» de la politique étrangère canadienne. » [1]

Au coût de 5 millions de dollars pour débiter, avec un budget d'opération d'un demi-million par an et relevant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nous nous demandons bien quel sera l'avantage de ce bureau en ce qui concerne la liberté de religion, puisque cette dernière est, de toute façon, enchâssée dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Nous sommes scandalisés d'entendre son ministre des Affaires étrangères, John Baird utiliser hors contexte une vieille citation de Franklin Delano Roosevelt qui, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale déclarait :

« Toutes les fois où la liberté de religion est mise à mal, c'est par des opposants à la démocratie.
« Toutes les fois où la démocratie est réprimée, la liberté de religion disparaît également.
« Et toutes les fois où la religion et la démocratie disparaissent, la bonne volonté et la raison dans les affaires internationales cèdent la place à une ambition effrénée et à la force brute. »[2]

L'histoire récente nous a pourtant tellement démontré le contraire...

Et que dire de ces accommodements déraisonnés que l'on nous a déjà trop imposés ? Nous croyons qu'un bureau de la liberté de la religion ne ferait qu'exacerber cette folie de rectitude à outrance au nom de la tolérance envers le « sacré ».

Nous abondons dans le sens du journaliste de La Presse Mario Roy qui écrit que « mêler État et religion dans les relations internationales est une entreprise à haut risque [et qu'] agir objectivement en cette matière est en effet pratiquement impossible [...] ». »[3]. Nous sommes aussi d'accord avec Alex Neve, président d'Amnistie internationale Canada, qui «ne croit pas en l'approche adoptée par le gouvernement. ». »[4] Nous sommes aussi inquiets que lui du fait « [qu']il y [ait] tant de mystère à ce sujet ». »[5]

D'ailleurs, de cette inquiétude émergent pour nous un certain nombre de questions :

Quelles seront les critères qui seront retenus pour choisir les religions à défendre ? Le nombre de leurs adeptes canadiens ? Le nombre de leurs adeptes dans le monde ? Leur richesse ? Les sectes seront-elles considérées ?

- Y aura-t-il des religions « plus défendues » que d'autres ?
- Y aura-t-il une séparation claire entre ce bureau et la politique étrangère proprement dite ?
- Est-ce que ce bureau aura le pouvoir de remettre en question les acquis concernant l'égalité des femmes, quand on connaît le sort que la plupart des religions réservent aux femmes ?
- Est-ce que ce bureau aura le pouvoir de remettre en question les acquis de la communauté homosexuelle ?
- Est-ce que ce bureau aura le pouvoir de remettre en question les acquis concernant l'avortement, en mettant de l'avant de « bonnes » idées comme les droits du fœtus ?
- Est-ce que Faytene Grasseschi (Kryskow) sera embauchée dans ce bureau ?[6]

L'Association humaniste du Québec, tient aussi à exprimer sa plus profonde indignation devant le fait que cette initiative ne laisse aucune place à la population de citoyens canadiens non croyants. Nous sommes vraiment désolés de constater que ces derniers soient laissés pour compte dans cette initiative. Mais, soyez-en certains, nous n'en serons que plus vigilants.



À gauche, John Baird, ministre canadien des affaires étrangères. À droite, Franklin Delano Roosevelt, 32^{ème} président des États-Unis

Comme Mario Roy, « [nous ne voyons] pas au juste quels bienfaits pourrait apporter à l'humanité un Bureau canadien de la liberté des religions... »[7]

Pour terminer, nous voulons surtout dénoncer le fait qu'un BUREAU DE LA LIBERTÉ DES RELIGIONS se verra forcé de supporter des organisations qui mettent de l'avant des préceptes inscrits dans des textes barbares et fantasmagoriques comme celui-ci :

24 Châtie-nous, Eternel,
mais avec équité
et non avec colère,
pour ne pas nous détruire presque totalement.
25 Déverse ta fureur sur les peuples païens,
ceux qui ne te connaissent pas,
sur les nations
qui ne t'invoquent pas,
car ils ont dévoré,
oui, dévoré Jacob,
jusqu'à l'exterminer
et ils ont ravagé le lieu de sa demeure.[8]

[1] <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/federales2011/archives/2011/04/20110423-141318.html>

[2] <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2011/2011-034.aspx?lang=fra&view=d>

[3] http://www.cyberpresse.ca/debats/editorialistes/mario-roy/201201/03/01-4482583-la-position-du-missionnaire.php?utm_categoryinterne=traffiddrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B13b_mario-roy_3289_section_POS1

[4] <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/01/02/001-baird-bureau-liberte-religions.shtml>.

[5] <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/01/02/001-baird-bureau-liberte-religions.shtml>)

[6] <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2011/02/09/005-influence-evangeliques-parlementaires.shtml>

[7] http://www.cyberpresse.ca/debats/editorialistes/mario-roy/201201/03/01-4482583-la-position-du-missionnaire.php?utm_categoryinterne=traffiddrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B13b_mario-roy_3289_section_POS1

[8] Jérémie 10:24-25 La Bible du Semeur (BDS)

<http://www.biblegateway.com/passage/?search=J%C3%A9r%C3%A9mie+10%3A24-25&version=BDS>



Pour un monde moins humain !

Claude MJ Braun

Teneur révolutionnaire de la nouvelle science de la microbiotique.

Une nouvelle science révolutionne présentement la conception que l'humain peut avoir de lui-même : la *microbiotique*. Grâce à de nouvelles technologies ultra performantes de séquençage d'ADN, nous nous approchons de pouvoir identifier, différencier, recenser et comprendre les organismes vivants qui peuplent le corps humain. Il en ressort que neuf dixièmes (90%) des cellules de notre corps sont des organismes non humains [1]. Qu'est-ce donc alors qu'un humain ? C'est à 90% des bibittes (en faisant le décompte par tête de pipe cellulaire). Cela interpelle l'humanisme qui chante l'amour des humains... Bibittophilie ? Méchante révolution copernicienne, détrônant encore une fois l'humain !

Voyons cela de plus près. L'état de santé de tout être humain consiste, entre autres, à être l'hôte de plusieurs kilogrammes de bibittes bénéfiques. Bien qu'il ait été exquisément conscient des synergies adaptatives entre espèces vivantes, Darwin a beaucoup plus insisté sur la compétition entre organismes à l'intérieur des espèces, et aussi entre populations d'espèces différentes. Il ne connaissait rien de la biologie moléculaire, science encore embryonnaire à son époque. Nous sommes lents à comprendre que l'évolution des espèces s'est faite en très grande partie via des synergies écologiques. L'évolution fut tout aussi coopérative que compétitive. Nos bibittes bénéfiques (virus, bactéries, champignons et autres) sont essentielles pour notre digestion, on le sait depuis nombre d'années. Mais on découvre depuis peu qu'elles sont beaucoup plus importantes que cela. Elles participent à l'harmonie de notre système immunitaire, ainsi qu'à notre métabolisme tant sur le versant anabolique que catabolique. D'ailleurs notre

abus des antibiotiques médicaux, notre manie de l'aseptie nous privent de l'effet bénéfique de certaines bibittes, augmentant la prévalence des allergies, cancers, maladies auto-immunes. Même notre pratique de l'accouchement par césarienne, a t-on découvert récemment, priverait le fœtus naissant de partenaires biotiques se trouvant dans le canal reproductif maternel.

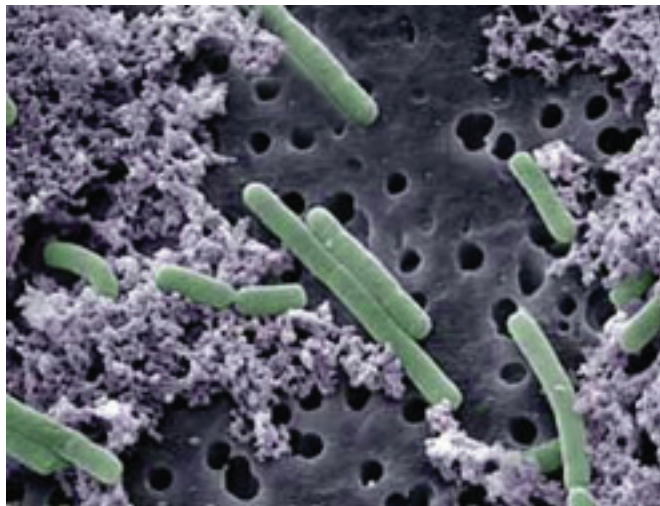
L'accouchement par césarienne mettrait le nouveau né à risque pour une santé plus fragile [1].

Mais le rôle de nos bonnes bibittes est encore plus philosophique que cela. Notre acharnement mal avisé mais néanmoins répandu contre nos micro-organismes bénéfiques serait lié au risque du trouble de déficit d'attention avec hyperactivité et même de l'autisme [1].

Maintenant, l'agenda de certaines équipes de recherche scientifique est de tester l'hypothèse, à laquelle on adhère avec enthousiasme, selon laquelle les micro-organismes de nos corps joueraient des rôles de canalisation du développement, incluant celui du cerveau. Certains spécialistes pensent que la meilleure façon de concevoir l'écologie biotique de l'humain est de recourir

à l'image d'un organe... aussi important que le système immunitaire par exemple. Voilà une révolution conceptuelle en biologie !

« Lorsque la punaise *plataspid* (stinkbug) dévore les cultures de soja, dévastant souvent des champs entiers, elle fonctionne à l'aide d'un complice caché. Les chercheurs ont constaté qu'un microbe vivant dans l'intestin de l'insecte régit sa reproduction, ce qui lui permet de se régaler de soja par millions.



Lactobacillus casei: Le yoghourt et le kefir (faits avec des des bactéries et des levures) fournissent de nombreux bénéfices pour la santé. Étant tolérants à l'acide, ils supportent les sucs de l'estomac et se rendent à l'intestin où ils favorisent la digestion

Retirez le microbe, et la population de la punaise chute, la rendant inoffensive. Ces mêmes bactéries injectées dans une espèce de punaise connexe, mais bénigne, la transforme en dévoreuse de soja tout aussi ravageuse. Les résultats apportent un éclairage nouveau sur l'évolution des insectes » [2].

Finalement, d'autres experts constatent que le profil microbiotique varie de manière importante d'un peuple à l'autre. À quel point le profil « racial » de nos bibittes détermine des différences entre cultures et entre peuples devient dès lors un objet délicat mais néanmoins fascinant d'investigation [1].

Réflexion sur l'humanisme dans le contexte des rapports synergiques entre espèces.

Limitons pour fins rhétoriques, provisoirement, l'humanisme à l'amour des humains.

Les premiers *sapiens sapiens* étaient des humanistes : le très admirable et aimable humain a été, pendant un bon million d'années seul à trôner parmi les espèces avec la faculté de conscience. Puis vinrent les villes et les langues écrites qui synthétisèrent une pensée suffisamment abstraite pour inventer une nouvelle forme d'humanisme : l'humain fut, pendant environ 40,000 ans désormais non seulement la seule espèce intelligente, mais était aimablement et admirablement empreinte de la grâce du Dieu créateur. À partir de la Renaissance un nouvel humanisme est devenu dominant à l'échelle planétaire : l'humain s'est appuyé sur Dieu pour mieux s'en séparer se muant en demi-dieu capable de fêter sa propre diversité, admirer les chemins tortueux de son histoire. Toujours aimable et admirable. À peine trois cents ans plus tard, à partir

du siècle des Lumières, l'humain devenait le seul architecte du monde, équipé des sciences et technologies. Admirable et toujours aimable. La notion de *progrès* se généralisait.

L'échec colonial, l'apothéose apocalyptique de la deuxième guerre mondiale avec ses camps de concentration et ses goulags, le déploiement des armements nucléaires capables d'anéantir la planète, l'effondrement du projet communiste, la progression des disparités économiques, ont eux aussi imposé un nouvel humanisme, moins auto-admirateur toutefois. L'humanité a réalisé qu'elle ne trouvera jamais son salut dans un totalitarisme politico-socio-économique, surtout pas imposé *manu militari*. L'humanisme est devenu plus mitigé, et beaucoup d'intellectuels ont adopté un humanisme presque nihiliste. Nancy Huston a pensé que ces « professeurs de désespoir » furent saisis d'une syncope dépressive dont le rouage principal fut de ne pas avoir voulu ni avoir

eu d'enfants [3]. Ne s'est-il pas plutôt agi d'une recherche de sagesse ressemblant au serment hippocratique : ne pas faire de mal ? Plus personne ne croit que l'humain puisse créer un monde salubre à la manière d'un projet scientifico-technologique. Notre confort sera organique, ou il ne sera pas. Mais foisonnant ? Surement pas. Le cycle conceptuel de l'humanisme, comme de l'ensemble de nos représentations du monde, semble s'accélérer exponentiellement et ne manque pas de nous étourdir. La notion de *progrès* est déboulonnée, et domine désormais celui de *recul*. Même l'espérance de vie, ce barème indiscutable de la qualité de la condition humaine,

est estimée avoir atteint son apogée à l'échelle planétaire. Devant nous, la régression.

Maintenant le sept milliardième humain est né. Catastrophe! Aucun média, aucun intellectuel ne s'en est réjoui. Au contraire, tous retiennent leur souffle et restent hébétés. Une révolution éco-humaniste est indubitablement en inception mais a du mal à décoller. Les humains commencent pourtant à réaliser que



Nous avons rejoint le septième milliard d'humains sur terre au tournant du nouvel an 2012. L'organisation des Nations Unies estime que nous serons neuf milliards en 2045. La planète supportera t-elle ?

nous ne sommes qu'une bibitte occupant une niche fragile en co-dépendance absolue et délicate avec beaucoup beaucoup d'autres bibittes.

Par exemple, avec l'agri-business (ex : certaines OGM, mais pas toutes), ou tout simplement avec la frénésie agricole nécessaire pour alimenter le pullulement humain, les cultivateurs laissent de moins en moins de diversité florale aux abords des champs pour soutenir les abeilles. Sauf que sans les abeilles il est difficile pour les cultures de se polléniser adéquatement. En essayant de trop soutirer de la nature, on tue la poule aux œufs d'or. Il semble n'exister aucun pilier de la matrice écologique que l'humain ne soit en train de détruire. Eau, terre, atmosphère, faune, flore : absolument tout y passe. Suicide collectif en vue.

L'humain ne pourra jamais échapper à la condition la plus fondamentale de son existence : trouver à manger quelque chose qui ait été vivant. Aucun ingénieur, tant financé par Goldman-Sachs qu'il soit, ne pourra fabriquer un humain qui échappe à cette règle. Or, la mangeoire, qui n'est rien d'autre que l'écologie planétaire, se décompose à vue d'œil. Qui aime l'humain ne s'extasie plus de son espèce, il s'en inquiète. L'élan humaniste n'est plus tellement de rendre l'humanité plus ADMIRABLE ou TRIOMPHANTE, mais plutôt de lui assurer une PÉRENNITÉ. L'agenda humaniste aujourd'hui est essentiellement écologique.

1. Benign invaders of inner space, Rob Stein, The Guardian Weekly, 28-10-11, p. 32.
2. Invaders From Inner Space, Phil Berardelli, Science, Juin, 2007.
3. Professeurs de désespoir, Nancy Huston, Actes Sud, 2004.



In memoriam **Christopher Hitchens** **1949-2001**



On a dénommé Christopher Hitchens l'un des quatre chevaliers de l'apocalypse du nouvel athéisme. Bref, avec Richard Dawkins, Dan Dennett et Mike Harris, il fut un des intellectuels les plus influents d'une génération qui arrive à son terme. Il laisse en legs son livre, lu par des millions de personnes: *God is not great*. Il va nous manquer.

Compte rendu de la conférence de Max Bauchet sur *Montaigne*

Guy Coignaud



Guy Coignaud est le trésorier de l'Association humaniste du Québec



En soirée du jeudi 24 novembre, au Centre humaniste du Québec, notre conférencier, Max Bauchet, un membre de l'AHQ de la première heure et un passionné de philosophie, nous a fait partager son engouement pour Montaigne et ses *Essais*. Il nous a replongés dans l'atmosphère de l'Europe du 16^e siècle alors que la répression religieuse y sévissait toujours et où il était mortellement dangereux d'exprimer des opinions humanistes. Afin de bien mettre l'œuvre en contexte, Max nous a brièvement présenté le personnage, son histoire et son environnement. Il

nous a ensuite fait faire un tour guidé intime des *Essais*, un des premiers grands ouvrages littéraires écrits en Français. Il nous a expliqué que l'ouvrage semble confus et est d'une approche qui peut, de prime abord, paraître déconcertante, voir même rebutante. Max croit avoir découvert que Montaigne cherchait par là délibérément à cacher son

irrégularité et son humanisme, en brouillant les pistes... Plusieurs stratagèmes défensifs précis de Montaigne ont été décrits par le conférencier. D'être repéré par les censeurs eut signé son arrêt de mort. Le conférencier nous a relaté tout le plaisir qu'il a eu à compiler une anthologie sélective des écrits de Montaigne qui devrait être publiée prochainement. Il s'agirait d'un véritable travail de décryptage et d'extraction des passages réellement significatifs. Montaigne n'aurait été un bon catholique que de

façade, plutôt athée convaincu, propose-t-il. Voilà une ligne d'attaque qui semble heurter l'orthodoxie des experts sur Montaigne, de dire le conférencier. Cette conférence a certainement éveillé ou réveillé l'intérêt des personnes présentes pour un des piliers de la littérature française et précurseur de l'humanisme moderne.



Photo de Max Bauchet lors de sa conférence au Centre Humaniste, le 24 novembre 2011

Compte rendu de la soirée Ciné-conférence avec Andréa Richard

Claude M.J. Braun

Le jeudi soir 19 janvier 2012, quelques 60 membres et amis de l'Association humaniste du Québec ont assisté à la projection, au Centre humaniste, du documentaire « *Dévoilée* » (réalisé par Michel Nussbaumer) portant sur la vie cloîtrée de l'ex sœur carmélite acadienne Andréa Richard. Par la suite Andréa a présenté à l'auditoire un aperçu du contenu du livre que Ghyslain Parent a écrit suite à une série d'entrevues avec elle. Il vient de le publier et s'intitule « *Ni nonne ni pute : Je suis femme* ».

On peut dire que l'auditoire a pu être surpris sur plusieurs plans. Car Andréa étant une sorte de célébrité médiatique au Québec pour avoir défroqué et renié l'Église catholique, avoir sévèrement critiqué cette institution, et s'être déclarée agnostique, on s'attendait à un discours aligné sur un univers culturel proche de celui des membres de l'AHQ.

Quelle ne fut pas notre surprise de voir, dans le documentaire, Andréa revisiter tout récemment ses anciens noviciats et couvents, s'agenouiller, et y prier à genoux, les yeux fermés bien durs. A certains moments le documentaire aurait pu être pris pour de la propagande catholique dans laquelle Andréa aurait figuré comme une sainte ! (à une exception près : une histoire d'amour illicite avec un évêque à la peau noire). On reste aussi surpris de constater qu'à la fin de sa carrière religieuse Andréa a bénéficié d'un don de l'Église catholique qui lui faisait, de toute évidence, grandement confiance: un immense complexe immobilier pour l'évangélisation et la formation spirituelle de la population. Ce

en quoi le documentaire de Nussbaumer peut laisser perplexe est l'ambiguïté de l'objectif: S'agit-il de mettre en valeur la vie religieuse d'Andréa malgré les mauvais traitements ? Ou s'agit-il de montrer que, somme toute, L'Église catholique n'a rien à se reprocher sauf ses moeurs « rigoureuses » face à un électron libre comme Andréa ?



Pochette du filme *Dévoilée* de Michel Nussbaumer portant sur la jeunesse religieuse d'Andréa Richard

Tel qu'attendu, l'auditoire a été servi en dénonciations des abus de l'Église catholique lors de l'allocution d'Andréa: endoctrinement des jeunes enfants, mise à l'écart et isolement des novices et des nonnes (on interceptait le courrier sans en avertir la famille ni la récipiendaire), cruauté (on refusait aux nonnes les soins médicaux standards, on chauffait mal les couvents, on pratiquait tous les vendredis l'auto-exposition des fesses nues pour l'autoflagellation ainsi que chaque jour une multitude de punitions et humiliations), l'autoritarisme sexiste (les nonnes se faisaient façonner de mille façons pour obéir sans questionner)...

Par contre, au fur et à mesure de l'exposé d'Andréa et de la discussion qui s'ensuivit, tout le monde a fini par comprendre que, malgré toutes ses récriminations contre l'Église catholique, Andréa est restée attachée à cette dernière de plusieurs façons. Elle est fière de l'œuvre accomplie par les nonnes et prêtres, oeuvre qu'elle estime exceptionnellement « charitable ». Elle ne dénonce l'Église que pour l'aider à se réformer, a-t-elle expliqué, et elle reste imprégnée de « spiritualité », semblant croire que l'élan humanitaire (mais elle n'utilise que le mot « charité ») n'existe que dans un contexte d'illumination mystique.

Si seulement l'Église pouvait devenir moins sexiste, si elle pouvait abolir les rituels posturaux (agenouillement, debout, assis) incessants lors des messes, abolir le célibat des prêtres, adoucir ses mœurs à l'intérieur des communautés religieuses, établir des rituels mortuaires plus centrés sur les personnes, elle ne causerait plus autant de misère à autant de monde, semble-t-elle dire. Elle se déclare toujours « indignée » de la pauvreté dans notre société. On pense à un St François d'Assise, mais avec de vraies couilles.

Aussi surpris que l'auditoire ait pu l'être par le personnage d'Andréa Richard, la discussion fut plus que cordiale, elle fut chaleureuse, et la sympathique ex-carmélite maintenant mariée, fut applaudie copieusement en traîtresse fière et sublime, mais encore marquée du fer de sa jeunesse spoliée malgré son tempérament puissant. Malgré l'ambiguïté du documentaire, Andréa a fini par éclairer les humanistes sur des zones d'ombre d'ordres religieux un peu trop discrets.



Andréa Richard croquée lors de son allocution/ discussion au Centre humaniste



Assemblée générale de l'AHQ

Les membres sont invités à la rencontre la plus importante de leur association, l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale 2012 de l'AHQ se tiendra au Centre humaniste situé au 1225 boulevard Saint-Joseph samedi le 18 février à 14 heures. La station de métro la plus rapprochée est la station Laurier .

Le bilan de l'année sera présenté par notre président sortant, Michel Pion, et un nouveau Conseil d'administration sera élu.



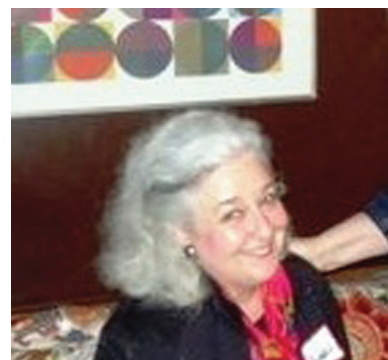
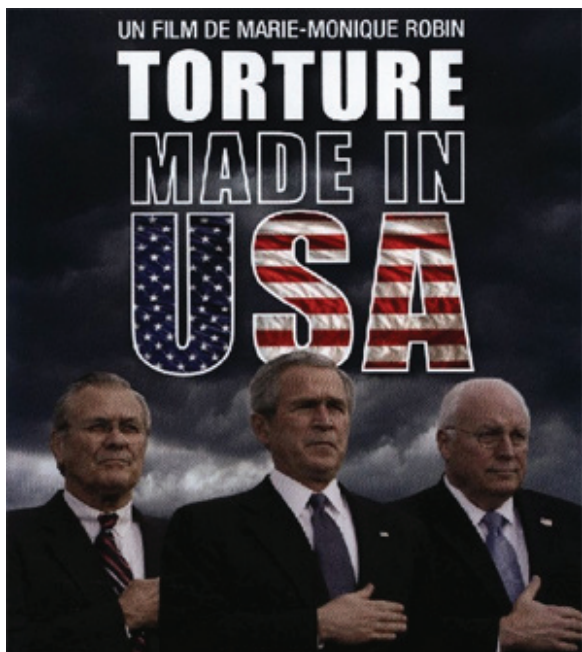
Compte rendu de la projection, au Centre humaniste, du film *Torture made in USA*

Chantal Tittley

Les membres de l'administration Bush qui ont encouragé la pratique de la torture dans la lutte anti terroriste pourraient-ils être poursuivis pour «crimes de guerre»?

Le 1er décembre dernier, le ciné-club de l'AHQ présentait *Torture made in USA*, un documentaire de 85 minutes réalisé par la journaliste, écrivaine et cinéaste française Marie-Monique Robin. Cette oeuvre coup de poing, soutenue entre autres par *Amnesty International* et *Human Rights Watch*, a obtenu le prix Olivier Quemener / *Reporters sans frontières* 2010 au FIGRA (*Festival international du grand reportage d'actualité du Touquet Paris-Plages*).

Les nombreux documents d'archives et témoignages qui sont présentés tendent à prouver que les sévices infligés à des prisonniers irakiens dans la prison d'Abou Ghraib s'inscrivaient dans une démarche consciente de la part de l'administration Bush, faisant délibérément abstraction du droit américain et des conventions de Genève. Le Général Ricardo Sanchez, ancien chef des forces de la coalition en Irak, Matthew Waxman, ancien conseiller de Condoleezza Rice à la Maison Blanche, Michael Scheuer, concepteur du programme de détentions secrètes de la CIA, et Larry Wilkerson, ancien chef de cabinet de Colin Powell, sont parmi ceux qui témoignent.



Chantal Tittley est Secrétaire de l'Association humaniste du Québec

Torture made in USA lève le voile sur les décisions et les actions qui ont amené la «plus grande démocratie du monde» à pratiquer et à légitimer la torture, à Guantanamo et en Irak notamment, tout en mettant en lumière les doutes et résistances qui existaient au sein du secrétariat d'état et des services de Colin Powell. Le film montre comment la torture est devenue un instrument de la politique américaine dans sa lutte contre le terrorisme, tout en évoquant la responsabilité des auteurs de ces «crimes de guerre» et la pertinence d'intenter des poursuites.

Marie-Monique Robin a réalisé une quarantaine de films d'investigation sur des sujets tels que l'utilisation de la coca par les indigènes en Colombie, la prévention du SIDA à Cuba, les abus envers les femmes en France, les dérives de la lutte contre la pédophilie et l'appropriation du vivant par les géants de la biotechnologie. L'un de ses essais, *Les 100 photos du siècle*, s'est vendu à plus de 600 000 exemplaires.



Compte rendu de lecture du livre de Louise Mailloux *“La laïcité, ça s’impose !”*

Andrée Deveault



Louise Mailloux nous propose un recueil de 19 de ses textes, articles ou allocutions, s’échelonnant de Janvier 2007 à Août 2011, regroupés par thème, tous aussi pertinents les uns que les autres.

Elle nous propose un retour historique sur les premières revendications laïcistes des Patriotes(1837) et retrace le long et difficile chemin qui a mené à la déconfessionnalisation des écoles publiques en 2005. Elle nous met en garde contre « un retour colossal du religieux dans la sphère politique » (p.41) et nous en souligne les dangers, entre autres, «renvoyer les femmes à la maison et les homosexuels dans le placard» p.31. Elle nous enjoint de défendre la laïcité sur toutes les tribunes. Il s’agit, bien sûr, de la laïcité tout court et non d’une laïcité dite ‘ouverte’ dont elle nous démontre avec brio les liens avec le multiculturalisme qui réduit les québécois « au rang d’une quelconque minorité » (p.45).

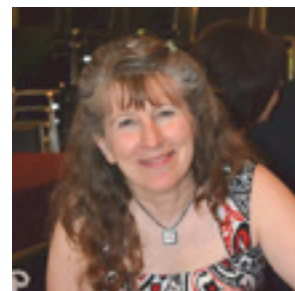
Elle dénonce « les écoles privées confessionnelles financées dans une proportion de 60% à même les fonds publics. » (p.53).

Elle pourfend le cours d’*Éthique et culture religieuse* qui « fait ... l’apologie du religieux » (p.59) au lieu de former de solides esprits critiques. Elle nous parle des créationnistes qui voudraient rehausser le dessein intelligent au statut de discipline scientifique au détriment du darwinisme et fragiliser ainsi le bastion le plus solide de l’éducation laïque : la science. (p.153).

Elle critique Lévi-Strauss qui, en refusant toute hiérarchie entre les peuples et les cultures instaure un relativisme qui nous prive du droit de nous révolter puisque « nous ne disposons plus d’aucun critère qui nous permettrait de trancher», p.143 ; « ... l’égalité des sexes n’est-elle pas supérieure à l’oppression des femmes? » (p.144).

Le voile islamiste, « ce symbole de l’avilissement du corps et de l’esprit des femmes.» (p.109) aura droit à sa plume aiguisée. Symbole du patriarcat, il détruit « toute velléité d’avoir une vie à soi. » (p.75). Une société laïque doit interdire le port de tout signe religieux ostentatoire dans les institutions publiques car « Seule la séparation de l’Église et de l’État peut empêcher qu’une religion impose ses règles de vie à l’ensemble des citoyens. » (p.136) et elle inclut en annexe la Charte de la laïcité rédigée par le collectif citoyen pour l’égalité et la laïcité (CCIEL).

Avec une grande rigueur intellectuelle Louise Mailloux décortique de manière percutante les tenants et aboutissants du fait religieux dans la société. La lecture de ce recueil vous permettra d’affûter vos arguments et vous incitera à être vigilant face à la montée de l’intégrisme religieux.



Andrée Deveault
est membre de
l’Association
humaniste du Québec



Louise Mailloux
est professeur de
philosophie au CEGEP
du Vieux Montréal
et co-fondatrice du
Collectif Citoyen pour
l’Égalité et la Laïcité



Chansons humanistes et prométhéennes

Lors de son agape du solstice de Noël de 2011, l'Association humaniste du Québec a agrémenté la soirée festive avec une sélection de chansons «humanistes et prométhéennes» de langue française. Prométhée, personnage de la mythologie grecque, fut ce demi-dieu qui vola le feu aux dieux pour le remettre aux hommes et qui fut ensuite châtié par l'entremise d'un aigle qui picora son foie pendant l'éternité. Nous reproduisons la liste de ces chansons ci-bas.



NOM DE LA CHANSON, Durée, Album, Artiste, Vidéoclip, Paroles

1. -Aimons-nous 3:06 Les Immortelles Dan Bigras

VIDÉOCLIP : http://www.youtube.com/watch?v=8U_t3-srMbs

PAROLES : http://www.lyricsmania.com/aimons-nous_ils_saiment_lyrics_bruno_pelletier.html

2. -Athées Souhais 2:58 Je passais par hasard Yves Jamait

VIDÉOCLIP : http://www.dailymotion.com/video/x7izs5_yves-jamait-athee-souhais_music

PAROLES : http://www.parolesmania.com/paroles_yves_jamait_9447/paroles_athees_souhais_864471.html

3. -Le Chat du Café des Artistes 4:39 Jaune Jean-Pierre Ferland

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=gTpxjQkRRao>

PAROLES : http://www.paroles-musique.com/paroles-Jean-Pierre_Ferland-Le_Chat_Du_Cafe_Des_Artistes-lyrics,p11035

4. -Le Dernier Repas 3:27 Quinze Ans D'Amour Jacques Brel

VIDÉOCLIP : http://www.dailymotion.com/video/x196yd_jacques-brel-le-dernier-repas_music

PAROLES : <http://en.lyrics-copy.com/jacques-brel/le-dernier-repas.htm>

5. -Dieu est Mort 4:07 FreeZé L'arrivée de l'extraterrestre

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=zIRQDEAqEwk&feature=related>

PAROLES :

6. - Dieu Mécréant 3:18 Gilbert Bécaud

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=fEtSm06x09s>

PAROLES : http://www.lyricsmania.com/dieu_mecreant_lyrics_gilbert_becaud.html

7. -Est-Il Heureux De Croire En Dieu ? 3:38 La Comédie Canadienne Montréal Georges Brassens

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=BoTqiuY2dlo>

PAROLES : http://www.parolesmania.com/paroles_georges_brassens_9624/paroles_le_mecreant_334597.html

8. -God Is an American 5:16 Jaune Jean-Pierre Ferland

VIDÉOCLIP : http://www.youtube.com/watch?v=5ESs_q30meQ

PAROLES : <http://www.boiteachansons.net/Partitions/Jean-Pierre-Ferland/God-is-an-American.php>

9. -Grand Jacques (C'est Trop Facile) 1:50 Quinze Ans D'Amour Jacques Brel

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=e477lb5lick>

PAROLES : http://www.nomorelyrics.net/fr/Jacques_Brel/Grand_Jacques_Cest_trop_facile-paroles.html

10. -Joseph 2:31 Master Serie Georges Moustaki

VIDÉOCLIP : <http://www.ina.fr/divertissement/chansons/video/I07141419/georges-moustaki-joseph.fr.html>

PAROLES : http://www.nomorelyrics.net/fr/Georges_Moustaki/Joseph-paroles.html

11. -Merci mon Dieu 2 :42 Paris canaille Léo Ferré

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=0GwhtdXZbIU>

PAROLES : <http://www.musikiwi.com/paroles/leo-ferre-merci,mon-dieu,33863.html>

12. -La Messe au Pendu 4 :24 Elle est à toi cette chanson Georges Brassens

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=IRbqQJ4juiA>

PAROLES : <http://www.musikiwi.com/paroles/georges-brassens-messe,pendu,32622.html>

13. -Ni Dieu Ni Maître [Version Courte] 3:36 Léo Ferré

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=F-cwGPTTrJA>

PAROLES : http://www.paroles-musique.com/paroles-Leo_Ferre-Ni_Dieu_Ni_Maitre-lyrics.p11252

14. Pourquoi Bon Dieu Gilles Dreu 3 :08 Les grandes chansons de G. Dreu

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=0A1UL1pEugo>

PAROLES : http://www.paroles-musique.com/paroles-Gilles_Dreu-Pourquoi_Bon_Dieu-lyrics.p99413

15. -La Prière 3:31 La Comédie Canadienne Montréal 19... Georges Brassens

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=dj9Rq8KCEyI>

PAROLES : http://www.parolesmania.com/paroles_georges_brassens_9624/paroles_la_priere_334346.html

16. Quand la femme est grillagée 3:24 Quand la femme est grillagée Pierre Perret

VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=juRS-fbR66E>

PAROLES : http://fr.lyrics.wikia.com/wiki/Pierre_Perret/La_femme_grillag%C3%A9e

17. Le sabre et le goupillon 2 :58 Jean Ferrat Potempkine

VIDÉOCLIP : http://www.dailymotion.com/video/xcnphf_jean-ferrat-le-sabre-et-le-goupillo_travel

PAROLES : <http://www.lyricsbox.com/jean-ferrat-lyrics-le-sabre-et-le-goupillon-r5q8tc3.html>

18. Un d'entre eux inventa la mort 6 :01 Gilbert Bécaud

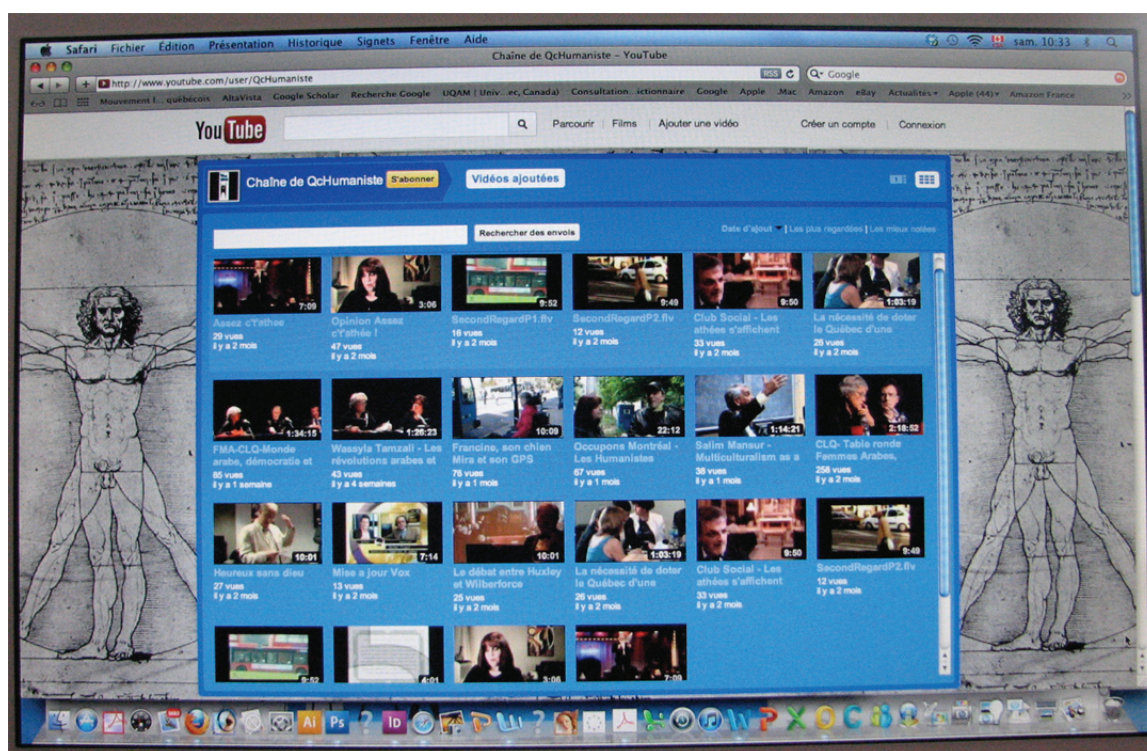
VIDÉOCLIP : <http://www.youtube.com/watch?v=sG-U-MNN9ZQ>

PAROLES : http://www.musikiwi.com/paroles/gilbert-becaud-eux_inventa-mort,23448.html



Visionnez gratuitement la collection de documentaires vidéo de l'Association humaniste du Québec sur son site YouTube

L'association humaniste du Québec est plutôt bien servie depuis 5 ans en membres compétents en film documentaire (vidéo) humanistes. Son ancien président, Michel Virard en a tourné, ainsi que son président actuel, Michel Pion, son porte-parole et membre du CA Lyne Jubinville en collaboration avec son registraire Pierre Cloutier ainsi que le membre de longue date Enrico Gambardella. De telle sorte que l'AHQ a monté un remarquable site YouTube dans lequel on peut visionner une impressionnante collection de vidéos. Parmi les dernières additions, on y trouvera plusieurs documentaires sur des conférences publiques organisées par la Coalition pour la Laïcité du Québec: <http://www.youtube.com/user/QcHumaniste>



**Nouvelle formule avantageuse
d'adhésion à l'AHQ: Adhérer pour deux
ou trois ans à prix réduit !**

**Découpez et complétez cette fiche
et mettez-là à la poste: Association
humaniste du Québec C.P. 32033
Montréal, Québec H2L 4Y5**

FICHE D'INSCRIPTION

Je, soussigné, déclare adhérer aux principes humanistes au verso et demande à l'Association humaniste du Québec de me recevoir comme membre.

*Nom, prénom :

*Adresse :

*Ville :

*Code postal :

Téléphone maison :

Téléphone travail :

Téléphone cellulaire :

*Courriel :

Site web :

Profession :

Je règle ma cotisation de :

☐ 20\$ (1 an) ☐ 35\$ (2 ans) ☐ 50\$ (3 ans)

et un don () de**

☐ 20\$ ☐ 50\$ ☐ 100\$ ☐ autre

par le moyen suivant :

☐ en espèces

☐ par chèque au nom de Association humaniste du Québec

☐ par notre site web (Paypal ou cartes de crédit) :

<http://assohum.org>.

Signature :

Date :

* Information requise
l'année prochaine

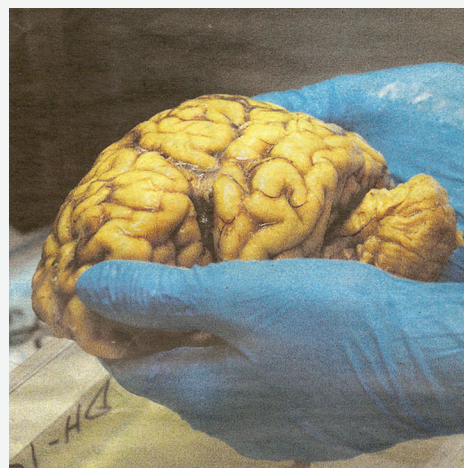
**Pour tout cumul annuel de dons de plus de 35\$ vous recevrez un reçu de charité en janvier de

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne en complétant ce formulaire sur notre site web :

<http://assohum.org>

ou bien en nous retournant le formulaire ci-dessus

L'atteinte humaniste d'une certaine immortalité



La banque de cerveaux de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas alimente des recherches de pointe en neurosciences et en médecine. Elle fait honneur à la Ville de Montréal et à la population du Québec. Elle rend de fiers services à la population mondiale qui désespère qu'on trouve enfin une cure pour la maladie d'Alzheimer. L'Institut lance présentement un appel à la population pour compléter un formulaire afin que son cerveau soit récupéré à ces fins après décès. L'institut a surtout besoin de cerveaux normaux pour poursuivre ses projets de recherche scientifique en cours. N'est-ce pas là le meilleur des moyens d'avoir le souci du bien-être des autres même après notre décès ? C'est définitivement la chose humaniste à faire... ! Il ne suffit pas de signifier de la manière habituelle qu'on veut donner ses organes en cas de décès. Il faut compléter un formulaire spécial: <http://www.douglas.qc.ca/page/donner-son-cerveau>